

Quinze projets transfrontaliers ont finalement été retenus. Le concours complémentaire de l'Union Européenne et du parc national des Pyrénées permettra la publication des résultats (synthèse et prospective) de cette étude. Sont également prévues les réalisations d'une plaquette "gestion des espaces sauvegardés" pour l'ensemble des Pyrénées et d'un abécédaire communal des ZNIEF.

L'environnement n'est pas un sujet académique. C'est, au contraire, un sujet concret de société sur lequel les scientifiques doivent coopérer. Si les quinze projets présentés reçoivent l'adhésion des décideurs politiques, un groupe de travail sera constitué. Ce dernier devra opérer une construction réelle, en tester l'intérêt et enfin s'assurer de son acceptation sociale. L'essentiel est de regrouper les énergies de part et d'autre des frontières sur des projets communs. La structuration d'un réseau relationnel permettra l'émergence d'un vaste territoire pyrénéen de rang européen.

Les Pyrénées: un terrain favorable aux relations transfrontalières

Otamendi, Alberto

Directeur de l'environnement du Gouvernement du Pays Basque.

Il existe une collaboration entre les universités, les écoles et les villes, de part et d'autre de la frontière. Deux commissions ont été créées pour les Pyrénées: elles indiquent les limites de cette coopération et prévoient de nouvelles mesures en faveur de l'eau, des résidus, de l'enseignement et de tout ce qui concerne l'environnement en général. A ce sujet, une réflexion s'est engagée en collaboration avec les communes d'Hendaye et de St Pée sur Nivelle, dans le but d'améliorer la qualité des eaux et de solutionner les problèmes de la pêche. Le projet de contrat de rivière transfrontalier concernant la Nivelle, déjà présenté à la sous-préfecture de Bayonne, est actuellement étudié par les autorités supérieures.

Le traitement des déchets fait également l'objet d'une forte mobilisation des municipalités frontalières (contrats de gestion des résidus urbains). Enfin, l'Andorre, la Navarre, l'Aquitaine, le Midi-Pyrénées, le Languedoc et la Catalogne envisagent de développer une stratégie commune de promotion des Pyrénées. En novembre dernier, huit ateliers de réflexion se sont constitués. Ils portent sur les thèmes suivants:

- diversité et paysage
- ressource en eau du sol
- occupation des sols
- énergie
- atmosphère.

Les informations recueillies ont permis de constituer une liste de propositions concrètes acceptée par les administrations compétentes. D'autre part, les échanges scolaires se multiplient tout comme les créations de classes nature. Enfin, un programme de récupération des ordures appelé "Pyrénées propres" est prévu. En d'autres termes, les Pyrénées sont aujourd'hui le terrain d'une collaboration naissante entre la France et l'Espagne.

Le débat

L'arrêt du projet PAMINA est-il dû uniquement à l'intervention des pêcheurs?

La pression exercée par les chasseurs est moins importante mais bien réelle. Les pêcheurs français et allemands auraient voulu être associés au projet dès le début. Un manque de communication entre les politiques et les scientifiques est à l'origine du problème. Les règles n'ont pas toujours été clairement définies. La communication reste un élément essentiel pour la réussite d'un projet.

Pourquoi ne pas avoir associé les collectivités?

Les collectivités ont été associées mais ne se sont pas impliquées. Aucun élu n'acceptait de prendre la charge d'un contrat de rivière. On pense aujourd'hui à un Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau.

Comment faire circuler l'information? L'édition d'un document est-il le seul moyen?

L'ARPE se charge de distribuer l'information. La démarche est surtout incitative quant à ce projet. Il est regrettable de constater l'inertie des organismes administratifs.

La loi du 13 février 1995 sur la protection de l'environnement inclut, du moins du point de vue administratif, la question de la communication. Les enquêtes publiques doivent être plus poussées. L'idéal est de communiquer au préalable.

Comment arriver à faire se rejoindre des points de vue de part et d'autre d'une frontière alors que les lois diffèrent d'un pays à l'autre?

Pour l'eau, il n'existe pas actuellement de contrat de rivière européen. Il ne semble pas qu'il y ait eu de véritable gestion de l'eau transfrontalière. La volonté politique doit venir s'ajouter aux compétences des spécialistes et des techniciens, si l'on veut voir un projet aboutir.

4.2. L'écologie urbaine, réduire les nuisances

Deux grands problèmes étudiés:

- les déchets urbains: traitement, valorisation et élimination.
- la qualité des eaux: l'assainissement.

Le traitement des déchets urbains dans le bassin de la Nivelle

Sauvé, Christian

Adjoint au Maire de Saint Jean de Luz, délégué à l'environnement, membre du SIVU des déchets du bassin de la Nivelle.

Au sein du syndicat intercommunal du bassin de la Nivelle, une politique bien établie a été lancée pour les déchets. Avant de citer ce qui s'est passé, il faut signaler combien le titre